

janvier 2023

Concertation nationale
sur le mix énergétique

**Notre avenir énergétique
se décide maintenant**

Floran Augagneur
Ilaria Casillo
Isabelle Jarry
Thierry Lataste

SOMMAIRE

IMPORTANT 3

TROIS PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS-CLÉS SUR LA CONSOMMATION 4

- I. SE DÉPLACER : CHAQUE PERSONNE PEUT DECIDER DE CHANGER SES HABITUDES 5
- II. RÉNOVER ET CONSTRUIRE : LE RÔLE DE L'ETAT ET DES ACTEURS ÉCONOMIQUES 7
- III. AUGMENTER LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES COMPORTEMENTS INDIVIDUELS 9
- IV. TRAVAILLER ET HABITER : RENOUVELER NOS PRATIQUES DU QUOTIDIEN 11

TROIS PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS-CLÉS SUR LA PRODUCTION 13

- I. L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE 14
- II. L'ÉOLIEN TERRESTRE 15
- III. L'ÉOLIEN EN MER 16
- IV. L'ÉNERGIE SOLAIRE 17
- V. L'ÉNERGIE HYDRAULIQUE 18
- VI. LA PRODUCTION D'ÉNERGIE HORS ÉLECTRICITÉ 19
- VII. L'HYDROGÈNE 19

IMPORTANT

QU'EST-CE QUE CE DOCUMENT ?

Ce document présente les principales propositions et points de vue exprimés par le public depuis le début de la concertation nationale le 20 octobre 2022 (sur le site internet de la concertation et dans les événements régionaux).

PAR QUI EST RÉDIGÉ CE DOCUMENT ?

Ce document est rédigé par le comité de garantie. Le comité de garantie est neutre (il ne donne en aucun cas son avis sur le fond) et indépendant vis-à-vis de l'organisateur (le Gouvernement) et les différents acteurs.

À QUOI SERT CE DOCUMENT ?

Ce document a pour objectif de vous apporter un éclairage. Vous êtes libres de vous appuyer dessus ou pas pour vous faire votre propre avis sur les différents sujets traités lors du Forum et pour formuler vos propres propositions.

COMMENT UTILISER CE DOCUMENT ?

Il est composé de deux parties : Consommation et Production de l'énergie. Pour chacune de ces parties, nous avons indiqué trois enseignements-clés, c'est-à-dire des messages forts qui se dégagent de la parole des celles et ceux qui ont pris part au tour de France des régions et qui ont contribué sur la plateforme en ligne.

La première partie, sur la consommation, présente les 4 sujets sur lesquels se sont exprimés les participants et participantes.

Ces sujets sont indiqués, par le pictogramme :



Pour chacun de ces sujets, nous avons présenté trois familles de propositions, faites, par le public.

Les propositions sont indiquées par le pictogramme :



Enfin, lorsque des propositions ont fait débat, nous avons présenté les arguments divergents.

Ces désaccords/débats sont indiqués par le pictogramme :



La seconde partie, sur la production, présente environ 80 familles d'arguments qui ont été formulés, en faveur et en défaveur des moyens de production pour vous aider à vous faire votre propre avis.

Les arguments et les propositions sont ceux exprimés par le public au sein des différentes modalités de la concertation. Les garantes et garants ne se prononcent pas sur le fond et la nature des arguments. La totalité des contributions a été analysée par une méthode lexicométrique. 30% des propositions en ligne et 100% des contributions du tour de France des régions ont fait l'objet d'une analyse qualitative. L'ensemble des contributions, dont les vôtres, seront analysées dans le rapport final rédigé par les garantes et garants, publié en février.

¹ Ce document n'est pas exhaustif, seule une partie des contributions a été traitée à ce stade. Un rapport final exhaustif sera publié après la concertation.

² Ce document est rédigé avec l'aide de Natacha Peraud et Jules Carcassin.

CONCERNANT LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE, QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION ?

1) Sobriété, une double responsabilité : individuelle (les personnes) et collective (le secteur public et privé)

Pour les participantes et participants, la sobriété est une question qui dépend des comportements individuels mais aussi et surtout de la responsabilité de l'État et des acteurs économiques (industries, secteur agricole, etc.). L'individu doit changer certains modes de vie (déplacement, manière d'habiter et de travailler, etc.), mais l'État doit tout mettre en place (aménagement du territoire, développement des transports en commun, etc.) pour faciliter ces changements de manière équitable pour les différentes populations et territoires.

2) Efficacité énergétique : l'État doit être « pilote » de la politique d'efficacité énergétique

L'État doit adopter une attitude plus volontariste pour informer, former et inciter la populations, les entreprises et les différents secteurs d'activité dans deux domaines : la sobriété et l'efficacité énergétique.

3) Un débat entre accompagner et contraindre : un enjeu démocratique

Face à l'urgence climatique et aux changements qui nous attendent, certain.e.s participantes et participants pensent qu'il faut passer par la contrainte et l'imposition de mesures tandis que pour d'autres, le fait d'imposer risque de remettre en question des libertés individuelles et de poser un problème démocratique.

Les étudiantes, étudiants et les élèves rencontrés pendant la première phase de concertation dans les différentes régions de France ont parlé plus spontanément de la consommation et de la manière dont ils sont prêts à changer leurs modes de vies.

Leurs idées et contributions sur le thème de la consommation portent sur **quatre sujets : se déplacer ; travailler et habiter ; rénover et construire ; augmenter la responsabilité de l'État.**

Chaque sujet a fait l'objet de trois familles de propositions, dont certaines ont suscité des désaccords et des débats.



I. SE DÉPLACER : CHAQUE PERSONNE PEUT DECIDER DE CHANGER SES HABITUDES

Le changement dans les déplacements est apparu comme un moyen de réduire, à une échelle individuelle, sa consommation d'énergie. Dans les contributions portant sur ce sujet, **l'individu** est présenté comme **maître de sa sobriété**, c'est-à-dire que chaque personne a le pouvoir de changer ses habitudes pour réduire son propre impact sur la consommation d'énergie et donc sur le climat. Sur ces sujets, les participantes et participants ont formulées trois familles de propositions présentées ci-dessous.



1. Changer la manière de se déplacer au quotidien

Il s'agit de réduire le nombre de déplacements en voiture en privilégiant le vélo ou la marche, en optimisant ses déplacements, en s'organisant avec son entourage, son voisinage pour covoiturer. Ces mesures sont présentées comme bénéfiques pour la santé, pour les liens sociaux et pour une meilleure qualité de l'air.



ACCORD / DESACCORD

Des participantes et participants ont souligné qu'il est difficile de changer sa manière de se déplacer dans certains territoires en raison de l'offre inégale de transports et du difficile accès aux services en zones rurales. Ils alertent sur le fait que l'aménagement du territoire et des infrastructures liées aux modes de déplacement est une des conditions nécessaires au changement des pratiques.

Deux questions ont fait débat :

- 1) l'usage de la voiture individuelle : certaines et certains pensent que l'utilisation des véhicules individuels est un droit fondamental au nom de la liberté de circuler.
- 2) les déplacements à l'étranger en avion : certaines et certains souhaitent continuer à voyager pour découvrir le monde, tandis que d'autres considèrent qu'il faut limiter le nombre de voyages par personne ou taxer le kérozène.



2. Miser sur la technologie pour des déplacements plus sobres

Il faut adopter de nouvelles technologies, comme la réduction de la puissance et de la taille des moteurs ou du poids des véhicules. Ceci permettrait de réduire la consommation d'énergie sans modifier ses habitudes.



ACCORD / DESACCORD

Certaines et certains sont favorables à l'investissement dans la recherche et le développement sur le secteur de l'aéronautique afin de réduire la consommation d'énergie tout en continuant à se déplacer comme on le fait aujourd'hui. Mais certaines technologies (les transport électriques ou usant des biocarburants) font débat : la provenance des matériaux, du recyclage des batteries et de la production d'énergie et d'électricité décarbonée sont soulevés par celles et ceux qui ne sont pas d'accord avec cette proposition.



3. Aménager l'espace pour rendre les déplacements efficaces au niveau énergétique

La volonté des individus de changer leurs déplacements ne suffit pas, il faut un engagement des collectivités et de l'Etat, notamment pour investir et dynamiser les territoires ruraux, les petites et moyennes villes. Cela permettrait de limiter les déplacements tout en favorisant une meilleure proximité entre les habitant.e.s et les services, favoriser une production agricole locale, le verdissement des grandes villes, le développement du vélo et de la marche en sécurisant l'espace public, une offre de transports en commun, etc.



II. RÉNOVER ET CONSTRUIRE : LE RÔLE DE L'ÉTAT ET DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Le deuxième sujet dont ont parlé les participantes et participants a été celui de la rénovation et de la construction des bâtiments et de leur efficacité énergétique, c'est-à-dire de la manière dont nos immeubles, nos maisons et nos industries consomment moins d'énergie. Trois familles de propositions ont été identifiées.



1. Mettre en place un plan d'État de rénovation plus ambitieux

Isolation et rénovation thermique, diversité des systèmes de chauffage, etc., ce sont autant de propositions qui indiquent que l'État doit avoir un rôle de pilote des actions (publiques et privées) d'efficacité énergétique à plusieurs échelles. Ce plan devrait faciliter aussi l'accès au prêt, en créant des incitations salariales et nécessiterait le développement d'une filière de rénovation forte, avec des entreprises spécialisées et formées à ces enjeux.



2. Concevoir des bâtiments de type nouveau

Une forme de consensus apparaît sur la nécessité de moins et mieux construire. Moins construire signifie réduire la taille et le nombre des bâtiments neufs, d'habitation ou non, et mieux construire renvoie autant à l'idée de partage des espaces communs qu'à l'efficacité énergétique des bâtiments. Il s'agit par exemple de gérer efficacement l'eau, la chaleur des bâtiments en travaillant sur une isolation optimale.



3. Adapter le transport de marchandises et les activités industrielles

Il s'agit de privilégier le transport ferroviaire, maritime et fluvial par rapport à celui par camion, pour les marchandises. Pour éviter de faire venir des marchandises de loin, il faudrait aussi avoir une importante politique de réindustrialisation afin de produire les biens de consommation sur place en France.



ACCORD / DESACCORD

La réindustrialisation a fait débat. Pour certaines et certains, la réindustrialisation permet de réduire les importations et de limiter les transports internationaux très polluants ; d'autres considèrent qu'il faudrait tout d'abord moins consommer. Aussi, l'échelle et les types de réindustrialisation ne font pas consensus : des participantes et participants privilégient l'échelle française, quitte à se spécialiser sur certains secteurs, comme l'agro-industrie, tandis que d'autres considèrent que cette stratégie doit se faire au niveau européen pour assurer une meilleure coordination.



III. AUGMENTER LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES COMPORTEMENTS INDIVIDUELS

Les participantes et participants se sont aussi exprimés sur la responsabilité de l'Etat en considérant que son rôle est crucial pour accompagner les citoyens à réduire leurs consommations et à adopter des comportements plus sobres et plus efficaces au niveau de l'énergie. Quatre familles de propositions ont été identifiées.



1. Informer les citoyens sur les moyens existants pour réduire la consommation énergétique individuelle

Cette proposition prévoit la mise en place d'une stratégie d'information grand public très claire concernant plusieurs aspects : la découverte de l'impact énergétique de sa propre consommation (du mode de déplacement à la consommation alimentaire et aux pratiques numériques) ; la sensibilisation, pour comprendre en quantifiant et pour agir ; l'appropriation de toutes les mesures mises en place et visant à faciliter et inciter les individus à modifier l'impact énergétique de leur choix (résidentiel, de déplacement, de loisirs, etc.). L'information et la communication sont perçues comme les premiers moyens permettant de modifier les comportements individuels là où aujourd'hui cette information est vécue comme « trop technique », difficile d'accès, éparpillée.



2. Former la société à la sobriété

Cette proposition prévoit la mise en place de programmes de formation aux bonnes pratiques et ce, dès le plus jeune âge dans le cadre scolaire, en entreprise, etc. Cette formation aux enjeux énergétiques profiterait tant à l'individu qu'à la société au sens large, et notamment aux acteurs publics les plus énergivores désignés comme devant être exemplaires.



3. Inciter l'individu à "passer à l'action"

Il s'agit de créer les conditions qui permettent de passer à l'action, de changer concrètement le comportement individuel. Différentes propositions ont nourri cette demande, telles que :

- des aides claires et simples pour la rénovation ;
- limiter au maximum le reste à charge pour les rénovations énergétiques ;
- rétablir des crédits d'impôts pour les particuliers ;
- soutenir le développement du covoiturage (voies réservées, etc.) ;
- des aides financières pour les vélos électriques sans conditions de revenu.



4. Encadrer et imposer des comportements moins consommateurs d'énergie pour répondre à l'urgence

Cette proposition consiste à rendre plus contraignantes certaines mesures concernant nos comportements quotidiens.



ACCORD / DESACCORD

Cette approche par la contrainte a suscité des débats et des désaccords : pour certaines et certains, l'urgence est un argument avancé en faveur de la mise en place de mesures contraignantes ; pour d'autres, l'approche par la contrainte soulève des questions démocratiques majeures et ne peut pas être une réponse face à l'urgence. Le risque de mouvements sociaux, par exemple, est un des arguments d'opposition à la mise en place de mesures contraignantes. L'encadrement de l'action individuelle devrait passer, selon les participantes et participants non favorables à la contrainte, par des incitations graduelles basées sur le volontariat.



IV. TRAVAILLER ET HABITER : RENOUVELER NOS PRATIQUES DU QUOTIDIEN

Le troisième sujet abordé par les participantes et participants concerne la manière de vivre chez soi et de travailler. Pour elles et eux, de nouvelles manières d'habiter et de travailler peuvent réduire la consommation d'énergie. Trois familles de propositions ont été formulées.



1. Travailler autrement

La mise en place de la réduction du temps de travail, et le développement du télétravail permettraient de diminuer le nombre de trajets, de réduire le recours à la voiture et de désengorger les réseaux de transport. Restreindre l'usage du papier, baisser la température du chauffage et éviter la climatisation seraient aussi des manières de modifier les habitudes au travail.



ACCORD / DESACCORD

Or, pour certaines et certains participant.e.s, le télétravail risque de réduire les liens sociaux et il ne serait pas à développer davantage.



2. Habiter de manière plus sobre son logement

Dans la manière d'habiter, le chauffage et la climatisation sont identifiés comme des leviers d'action pour réduire sa consommation d'énergie. La possibilité de connaître sa consommation d'énergie personnelle de manière claire et précise pour adapter son comportement est une proposition qui semblerait faire consensus.



ACCORD / DESACCORD

Le recours à la domotique est un point de débat. La domotique est la technique électronique et informatique qui permet de programmer, de contrôler et d'automatiser, à distance ou sur place, tous les appareils de la maison. Pour certain.e.s participantes et participants, la consommation d'énergie de la domotique serait trop élevée tandis que pour d'autres, la possibilité de faciliter le décalage des usages, par exemple chauffer seulement quand cela est nécessaire en contrôlant ses appareils à distance en temps réel, seraient des atouts pour assurer une réelle sobriété.



3. Repenser les usages des appareils : sobriété et efficacité en complémentarité

Il s'agit de remplacer les appareils électroniques et électriques pour avoir une meilleure efficacité et de réduire le nombre d'appareils électriques, tout en développant leur durabilité.



4. Consommer de produits manufacturés et s'alimenter de manière durable

La manière de s'alimenter, de consommer des produits manufacturés ne figure pas dans le questionnaire en ligne mais a fait l'objet de propositions libres et dans les réunions du tour de France des régions. Une végétalisation de l'alimentation est proposée, sa généralisation et le degré de diminution de la consommation de viande et de poisson font encore débat. Favoriser l'achat et la consommation au niveau local et de façon saisonnière est une mesure proposée. Enfin, il s'agit de développer le circuit court, de réduire l'achat de produits neufs en généralisant le recyclage, en donnant "une seconde vie" aux objets produits. A ce titre, des contraintes pourraient être imposées aux fabricants pour réduire l'impact énergétique de ces biens et connaître l'impact énergétique global de la production.

CONCERNANT LA PRODUCTION D'ÉNERGIE, QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION ?

1) Vers une autonomie dans sa production énergétique.

Une demande de simplification est formulée pour installer les infrastructures de production "chez soi" par un renforcement de l'information accessible, l'instauration d'aides financières, une simplification de la réglementation, ou encore une planification dans l'accompagnement.

2) Concernant l'électricité, une opposition demeure entre nucléaire et énergies renouvelables...

Quel que soit le scénario défendu, les propositions sont toutes motivées par la volonté de produire une énergie décarbonée. Les propositions convergent aussi vers la nécessité d'une planification du mix énergétique efficace et sur le long terme.

Les propositions d'un mix électrique à prédominance nucléaire sont principalement motivées par la volonté d'éviter le déploiement des énergies renouvelables et le recours aux centrales à gaz.

Les propositions de mix énergétique 100% renouvelables sont principalement motivées, quant à elles, par la possibilité de leur développement rapide par rapport aux projets nucléaires.

3) Une complémentarité possible pour d'autres.

D'autres contributions mettent en avant la complémentarité des énergies renouvelables et du nucléaire pour produire une énergie qui soit décarbonée et répondre à l'électrification des usages dans les années à venir.



I. L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

1. Concernant les arguments en faveur du maintien ou du développement du nucléaire

Les propositions favorables au développement de l'électricité nucléaire demandent une relance de l'ensemble de la filière en investissant dans la recherche et le développement afin de mettre au point de nouvelles technologies nucléaires.

Les participantes et participants favorables au maintien ou au développement du nucléaire ont mobilisé les arguments suivants :



*" Il s'agit d'une source d'électricité décarbonée
Une source d'électricité pilotable
Une filière créatrice d'emplois
Une filière valorisant le savoir-faire français
Un mode de production concentré limitant le besoin de lignes électriques
et les impacts sur la biodiversité, sur le paysage
Un mode de production à faible coût, compétitif
Une électricité peu chère
Un mode de production garantissant la souveraineté énergétique
Un mode de production garantissant la sécurité d'approvisionnement en électricité
Une réponse à l'urgence face à l'électrification des usages
et l'objectif de neutralité carbone. "*



2. Concernant les arguments en faveur d'une réduction ou d'une sortie du nucléaire

Les participants et participantes en défaveur du développement de l'électricité d'origine nucléaire proposent comme alternative le déploiement des énergies renouvelables, et ont mobilisé les arguments défavorables suivants :



*" Un mode de production incertain et vulnérable
Un coût élevé
Des inconnues sur les conditions de démantèlement
La question du refroidissement des réacteurs face au dérèglement climatique
et à l'assèchement des fleuves
Une difficile gestion des déchets nucléaires
Un mode de production dangereux face aux risques terroristes / sismiques
Un mode de production dépendant de l'étranger pour l'approvisionnement en uranium
Une solution ne répondant pas à l'urgence au regard du temps nécessaire dans la
construction et la mise en service des réacteurs nucléaires "*





II. L'ÉOLIEN TERRESTRE



L'éolien terrestre polarise également le débat. L'idée d'une gouvernance partagée des projets éoliens terrestres est présentée dans les contributions comme un moyen de répondre à la notion « d'acceptabilité ».

1. Concernant les arguments en faveur du développement de l'éolien terrestre

Les contributions favorables au développement de l'éolien terrestre proposent son déploiement en grands parcs et / ou de manière diffuse selon les ressources en vent des régions.

Les participantes et participants en faveur du développement de l'éolien terrestre ont mobilisé les arguments suivants :



*" Un mode de production d'électricité ayant un rendement conséquent,
surtout pour les grands parcs*

Une réponse à l'urgence grâce à la rapidité de construction et de mise en service

Un mode de production d'électricité décarbonée et renouvelable

Un mode de production d'électricité favorable à l'autoconsommation dans les territoires

Une manière de rendre visible la production d'électricité

Un mode de production d'électricité avec des impacts paysagers positifs (esthétique)

Peu coûteux

Une filière créatrice d'emplois "



2. Concernant les arguments en défaveur du déploiement de l'éolien terrestre

Les participantes et participants opposés au développement de l'éolien terrestre ont mobilisé les arguments suivants :



" L'intermittence de ce mode de production d'électricité / non pilotable

Un mode de production d'électricité avec des impacts sur :

la biodiversité, le paysage, le calme (impact sonore des projets),

Peu efficace pour répondre aux besoins en électricité

Peu compétitif

Dépendant de l'approvisionnement en métaux rares donc

une dépendance aux pays étrangers

Energivore dans les matériaux de construction

Créatrice d'infrastructures aux composantes non recyclables

comme les pales des éoliennes

Dépendant du développement de centrales à gaz "





III. L'ÉOLIEN EN MER

1. Concernant les arguments en faveur du développement de l'éolien en mer

Les participantes et participants en faveur du développement de l'éolien en mer ont mobilisé les arguments suivants :



*" Un impact paysager limité
Une capacité de production d'électricité importante
Une filière créatrice d'emplois
L'esthétisme des éoliennes
Un faible cout de production d'électricité "*



Les propositions favorables au développement de l'éolien en mer mettent en avant certaines conditions à leur implantation. Il s'agit de :



*" Choisir des emplacements éloignés des côtes
Considérer les activités halieutiques (pêche) et touristiques
Développer les projets d'éolien flottant
Informers et concerter avec les populations locales pour les un.e.s,
limiter la concertation et imposer les projets pour d'autres "*



2. Concernant les arguments en défaveur du déploiement de l'éolien en mer

Les arguments des participantes et participants en défaveur du développement de l'éolien en mer sont en partie identiques à ceux de l'éolien terrestre :



*" Un mode de production d'électricité intermittente / non pilotable
Un mode de production qui entraîne des conflits d'usage avec les activités de pêche
Des infrastructures qui fragilisent le plateau continental
Un mode de production d'électricité avec des impacts négatifs sur :
La biodiversité, notamment les fonds marins, le paysage et le tourisme
Un mode de production d'électricité peu efficace pour répondre aux besoins en électricité
Un mode de production d'électricité coûteux
Un mode de production peu compétitif "*





IV. L'ÉNERGIE SOLAIRE

1. Concernant les arguments en faveur du développement des modes de production d'électricité solaire (panneaux photovoltaïques)

Les participantes et participants en faveur du développement de l'électricité solaire ont mobilisé les arguments suivants :



*" Un faible impact paysager
Une possibilité de produire de l'électricité chez soi
Une capacité de production d'électricité importante
Une filière créatrice d'emplois
Un faible coût de production d'électricité "*



Les contributions en faveur du déploiement des projets photovoltaïques mettent en avant des conditions différentes au déploiement de ces projets :



*" Inciter largement le déploiement, informer et concerter les populations locales et les inclure dans la gouvernance et le financement ou, à l'inverse, contraindre le déploiement
Diffuser les projets sur l'ensemble du territoire, sur les toits et les zones artificialisées ou, à l'inverse, concentrer les projets sur de grands parcs
Limiter les impacts sur les terres forestières et agricoles
Développer l'agrivoltaïsme
Penser l'intégration paysagère de ces projets
Investir dans la recherche et le développement de cette filière "*



2. Concernant les arguments en défaveur du déploiement des modes de production d'électricité solaire

Les participantes et participants opposé.e.s au développement de l'électricité solaire ont mobilisé les arguments suivants :



*" Des projets non esthétiques
Des conflits d'usage sur l'occupation des sols
Un risque sur les équilibres climatiques
Une utilisation de terres rares
Une dépendance aux pays étrangers dans la fabrication des panneaux photovoltaïques
Une faible rentabilité "*





V. L'ÉNERGIE HYDRAULIQUE

1. Concernant les arguments en faveur du développement de la production d'énergie hydraulique

Les participantes et participants en faveur du développement d'une production d'électricité hydraulique ont mobilisé les arguments suivants :



*" Un faible impact paysager
Une filière créatrice d'emplois
Un faible cout de production d'électricité
Une énergie pilotable*

*Une possibilité de sauver certaines espèces de poissons face à l'assèchement des rivières
Une efficacité de production d'électricité
Une facilité de stockage de l'électricité
Une production locale d'électricité "*

Les contributions en faveur du déploiement des projets d'hydrauliques mettent en avant des conditions différentes au déploiement de ces projets :

*" Prioriser et maximiser les infrastructures existantes
Impliquer les populations locales dans le déploiement et la gestion des projets
Encadrer et contraindre le déploiement
Faire des études sur l'impact environnemental des projets
Favoriser les grands projets ou, à l'inverse, favoriser les petits projets
Limiter les impacts sur la biodiversité
Limiter les impacts sur le paysage
Déployer les projets utilisant la houle et les marées "*



2. Concernant les arguments en défaveur du déploiement de la production d'énergie hydraulique

Les participantes et participants en défaveur au développement d'une production d'électricité hydraulique ont mobilisé les arguments suivants :



*" Faible production d'électricité
Des impacts négatifs sur la biodiversité
Des impacts négatifs sur les paysages
Le manque de ressources en eau, l'assèchement des cours d'eau
qui va s'accroître avec le dérèglement climatique
Des conflits d'usage sur l'occupation des sols
Un mode de production déjà maximisé
Des impacts financiers dans le déploiement de projets supplémentaires "*





VII. LA PRODUCTION D'ÉNERGIE HORS ÉLECTRICITÉ

Enfin, au-delà de la production d'électricité, des sources et procédés de production d'énergie décarbonée sont identifiés dans les contributions afin de se chauffer, de se déplacer, de fournir les industries en énergie.

Le développement des sources suivantes a été proposé pour produire de l'énergie décarbonée :



*" La biomasse
La méthanisation
La géothermie
Les pompes à chaleur
Le solaire thermique "*



La cogénération est aussi un moyen cité par les participantes et participants pour produire de l'énergie permettant d'éviter les pertes de chaleur.



VIII. L'HYDROGÈNE

L'hydrogène est aussi évoqué et divise les participantes et les participants. Ainsi certain.e.s considèrent qu'il faut « proscrire l'hydrogène thermique et limiter très fortement l'hydrogène électrique dans les transports » en raison d'un « faible rendement » et d'un « greenwashing », alors que d'autres insistent sur les potentialités d'autonomie de production des ménages, des PME ou PMI, nécessitant pour cela un « un développement de la filière hydrogène naturel du sous-sol ».



244, boulevard Saint-Germain
75007 Paris - France - T +33 (0)144 49 85 60
contact@debatpublic.fr



@CNDPDebatPublic



facebook.com/debatpublic



commission-nationale-du-debat-public

Retrouvez-nous sur www.debatpublic.fr
Consultez la liste nationale des garants sur
www.debatpublic.fr/garants